

**PISCINE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES PIEUX**

DOSSIER D'INSCRIPTION

Ecole de natation adultes

Première séance le jeudi 15 septembre 2011

PIECES à fournir :

- Fiche d'inscription
- Montant paiement

CONDITION : Savoir nager une nage sur 50 mètres minimum.

FORMULE :

- **A l'année, septembre à fin juin**
Carte Activité Aquatique Annuelle = 157.95 €
Accès aux séances pendant la période scolaire, pendant les petites vacances (sauf Noël).

NOMBRE DE PLACES : 40 personnes

L'INSCRIPTION :

- Vous pourrez vous inscrire à compter du 8 septembre 2011 aux horaires habituels de l'activité et cela jusqu'au 22 septembre 2011 dernier délais et ce, dans la limite des places disponibles.
- Les tests de natation peuvent être effectués avant ou à la première séance.
- Tout dossier doit être complet à l'inscription (attention, toute pièce manquante entraîne le refus de l'inscription)

**La présentation de la carte sera exigée à chaque séance.
Attention les portes d'accès au bassin seront refermées 10 minutes après le début de la séance.**

La direction

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)....., certifie sur l'honneur être en parfaite santé pour la pratique des activités aquatiques proposée par la piscine de la Communauté de Communes des Pieux et être en possession d'un certificat médical m'autorisant à la pratique d'une activité physique.

Fait le

à

Signature :

